

Méthodologie de l'épreuve de dossier

1- L'exploitation du dossier

a- L'analyse du sujet :

Le titre : à quoi fait-il référence ? Que révèle-t-il ?

- La commande : A qui est-elle adressée ? Dans quel but est-elle demandée ? Quelle est la mise en situation fictive imposée ?

b- La mobilisation des connaissances sur le sujet (en vue de la partie professionnelle)

Compte tenu du cahier des charges : quels éléments de politique éducative / de stratégie professionnelle puis-je mobiliser ?

Ex : quelle est l'action du CPE en matière de lutte contre le décrochage scolaire ?

Permet de cibler dans les documents, ce qui peut être utile à l'élaboration de la partie professionnelle

c- Le survol du dossier et Lecture de documents :

- **Classer les documents par ordre d'importance** : textes qui donnent les idées issus de spécialistes / les circulaires / textes juridiques/ textes administratifs (note de service)/ articles/ tableaux, graphiques/ dessins, photos
- **Trouver le document pivot / le document discordant**
- **Dans les documents : Repérer les paragraphes importants** : tous n'ont pas la même valeur (ignorer les paragraphes d'illustration uniquement, transition...)
- **Pour chaque paragraphe important** : repérer le prétexte, le postulat de départ, le but poursuivi, la démonstration (repérable grâce aux mots charnière) et l'illustration (exemples) : mettre de côté les exemples (ne doivent pas apparaître dans la note) mais les conserver à part pour servir éventuellement la seconde partie (l'action professionnelle)
- **Ou dégager le plan du paragraphe** : donnée /solution – constats /conséquences – principe/exception – apparence/réalité
- Reformuler l'idée du paragraphe, en faisant un travail de recombinaison

d- Le relevé d'idées informatives

Plusieurs méthodes selon que le plan soit défini en amont ou non.

Plan défini en amont :

Consigner les idées sur trois feuilles correspondant à la partie I / La partie II / l'intro, transition, conclusion/ les éléments pouvant être utilisés dans la partie professionnelle
Mise en lien des documents

Plan non défini :

Tableau avec colonne pour chaque document et dernière colonne divisée en partie I, partie II, partie intro-transition-conclusion/ partie réponse professionnelle
Mise en lien des documents

2- Le montage de la note :

a- L'élaboration du plan détaillé/ relevé d'idées

b- La Rédaction :

L'introduction

Une accroche /une entrée en matière : contextualisation du sujet d'une ou deux phrases à partir d'éléments appartenant au dossier : **sujet amené**

= Approche historique/ données chiffrée significatives/ expérience récente et éclairante...

= Du problème général au problème particulier du sujet : démarche déductive

= D'un problème particulier au problème général du sujet : démarche inductive

Une définition : brève pour expliciter se dont on va parler

Une reformulation de la commande ou problématique : toute commande pose question, même implicitement. Il faut reformuler ce questionnement, sous forme affirmative, ou interrogative : ne pas tomber dans des problématiques trop rhétoriques ou trop imprécises : **sujet posé**

L'annonce de plan : doit permettre le repérage aisé de la structure du développement (voir document) **Sujet divisé**

Le développement : **Sujet exposé**

Soigner :

- Le vocabulaire (objectif, neutre)
- Les phrases simples et les transitions

- La clarté du plan aéré
- Les références aux documents

La conclusion

La conclusion insiste sur l'essentiel, particulièrement sur la dimension problématique du sujet, les points essentiels de la synthèse.

Partie qui commence par une phrase du style : « au terme de cette présentation, il apparaît donc que le problème central est celui... » OU « en définitive, l'essentiel est... »

3- La préparation de la partie professionnelle

La mise en lien des éléments de politique ou stratégie professionnelle et des constats établis dans la note de synthèse

Reprendre les éléments définis dans le point a : les mettre en perspective avec les acquis de la note de synthèse

Que faut-il conserver ? Sur quoi faut-il insister ? Que doit-on ajouter ?

Choisir le plan en fonction de la commande et de la mise en lien avec les constats de la note de synthèse

Etablir le plan détaillé du développement (voir synoptique) : éléments constitutifs d'une politique, orientations, plan d'action, axes privilégiés d'un projet....

Intégrer les exemples relevés dans le dossier/ les références personnelles

Privilégier un style professionnel, factuel, synthétique : professionnel

4- Le montage de la partie professionnelle

La partie introductive

Présentation des constats essentiels de la note de synthèse en enjeux professionnels

Présentation de l'action professionnelle qui en découle : plan du développement

Traduction constats NS en enjeux professionnels

Ex : Les constats établis dans le travail de synthèse montrent que l'EPL est confronté à la nécessité d'établir un plan de lutte contre le décrochage scolaire dans lequel chaque membre de la communauté éducative doit œuvrer, dans son cadre de responsabilités et ses compétences, mais de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs.



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
Département MEEF métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Master 1 MEEF ENEDU – N. Szoc – 2013 2014

La lutte contre le décrochage relève donc d'une politique globale dans l'EPL, du repérage à la remédiation, dans le cadre d'une procédure de suivi des élèves connue de tous et dans laquelle chacun a un rôle. Elle s'appuie également sur la mise en réseau des actions à l'interne avec les ressources et dispositifs locaux mis en œuvre par les divers organismes des services publics et le monde associatif.

Par conséquent : l'action de la vie scolaire, dans le cadre de la politique éducative de l'établissement se traduira par :

Une gestion rigoureuse et partagée de l'absentéisme

Un suivi individualisé des élèves réunissant l'ensemble des acteurs concernés

ET d'une manière plus globale, l'action pourra aussi être anticipée en amont par :

Une réflexion sur les mesures préventives à mettre en œuvre autour de l'orientation et du climat scolaire.

Le développement

Le plan du développement = le plan d'action vie scolaire établi ci-dessus

Chaque partie décline l'action : quoi, pourquoi, comment (avec qui, quoi ?), évaluation éventuelle

La conclusion (de la partie professionnelle) :

Mise en lumière de la plus-value/valeur ajoutée, espérée en suivant la politique déclinée dans le développement

Le + possible (pour faire un rappel avec la première partie de l'épreuve) :

Mise en perspective éventuelle de cette plus-value espérée avec les constats de la NS